



© iStock



Niveaux
8-11 ans

KIT D'ANIMATION

Découvrir ses droits en s'amusant

Kit d'animation pour activités périscolaires et de loisirs



unicef
FRANCE

www.myUNICEF.fr #myUNICEF



CIDE30
CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT

Introduction

Pourquoi utiliser ce kit d'animation ?

Afin de pouvoir mettre en œuvre leurs droits, les enfants ont besoin en premier lieu de les connaître. C'est dans cet objectif qu'est proposé ce kit d'animation pour les activités périscolaires et de loisirs.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires de 2015, l'UNICEF France s'associait à l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC) pour proposer aux animateurs de nouvelles activités périscolaires (NAP) un premier kit d'animation dédié à la compréhension et à la promotion des droits de l'enfant.

Cette nouvelle édition proposée en 2019 permet d'approfondir et de diversifier les activités de sensibilisation proposées dans le cadre périscolaire, ainsi que de proposer des activités adaptées aux besoins et envies des enfants de 5 à 8 ans et des enfants de 8 à 11 ans.

Ce kit pourra notamment être déployé dans le cadre de la mise en œuvre par les collectivités du plan mercredi.

Comment utiliser ce kit d'animation ?

Ce kit d'animation est découpé en deux cycles, chacun des cycles correspondant à un droit différent. Parmi les 54 articles de la Convention internationale des droits de l'enfant, certains droits ont été ciblés au vu de leur pertinence pour les enfants de 8 à 11 ans. Ainsi, l'animateur pourra faire évoluer l'enfant dans la prise de conscience et l'appropriation de ses droits.

Plusieurs propositions sont faites aux animateurs dans chaque cycle : des activités et une proposition de contribution à la vie du centre, qui pourront per-

mettre de faire vivre les droits de l'enfant au quotidien dans votre centre. À travers chacune des activités, les enfants sont amenés à partager leurs perceptions, à découvrir ce que recouvrent les droits de l'enfant, à donner leur avis sur des questions concrètes sur leur quotidien, tout en sollicitant des compétences variées.

L'animateur pourra préserver l'ordre des cycles et des activités proposées dans le kit, ou pourra séquencer les cycles et les activités différemment.

À propos de ce kit d'animation

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF promeut les droits et le bien-être de chaque enfant, dans toutes ses actions. Nous travaillons dans 190 pays et territoires du monde entier avec nos parte-

naires pour faire de cet engagement une réalité, avec un effort particulier pour atteindre les enfants les plus vulnérables et marginalisés, dans l'intérêt de tous les enfants, où qu'ils soient. Pour plus d'informations sur l'UNICEF et son travail : www.unicef.fr

À propos de l'IFAC

L'institut de formation, d'animation et de conseil est une association nationale à but non-lucratif, à vocation éducative, sociale et territoriale. L'Ifac se situe parmi les acteurs majeurs de l'éducation populaire, avec une vision pratique dans la réponse aux besoins des

personnes, de la petite enfance au troisième âge. Son réseau national agit, avec ses adhérents et ses usagers, dans les champs de l'animation socioculturelle, de l'enfance, de la jeunesse, de la citoyenneté et du développement local. <https://www.ifac.asso.fr>

Directeur de la publication : Jean-Marie Dru
Responsable de la rédaction : Juliette Chevalier
Rédaction : Clémentine Beaumarié-IFAC, Rayéhane Djedje-UNICEF France

Coordination éditoriale : Rayéhane Djedje et Julie Zerlauth-UNICEF France
Conception graphique : Badychurch
Dépôt légal : août 2020

ommaire

1 - LE DROIT À LA SANTÉ ET À ENVIRONNEMENT SAIN	4
Séance 1 – Connaître son droit : C’est quoi le droit à la santé?.....	5
Séance 2 – Sensibilisation aux gestes barrières	10
Séance 3 – Défis autour de l’alimentation.....	11
Séance 4 – Vie du centre : Le tri sélectif pour l’accueil	16
Activité temps fort : Rencontre avec une infirmière scolaire.....	17
 2 - LE DROIT AUX LOISIRS	 18
Séance 1 – Une cour à égalité	19
Séance 2 – Organiser un temps de forum.....	20
Séance 3 – Zoom sur	21
Séance 4 – Mix de jeu	22



© UNICEF/UN0284876/Filippov

Le droit à la santé et à un environnement sain

OBJECTIFS DU CYCLE

- Comprendre la notion de santé
- Encourager les enfants à s'engager pour la planète, en consommant des fruits et légumes locaux et de saison.
- Créer des espaces de tri, et identifications simples pour l'ensemble des utilisateurs.

LE CHIFFRE À RETENIR

En France, trois enfants sur quatre respirent un air toxique. Sur le chemin pour se rendre à l'école ou dans la cour de récréation, ils inhalent des gaz et des particules qui peuvent entraver leur croissance pulmonaire, favoriser le développement de l'asthme, rendre plus fréquents les rhumes, les bronchites et d'autres maladies. À cause de la pollution de l'air, le simple fait de respirer met les enfants en danger.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Chaque enfant a le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné. Cela signifie qu'il doit pouvoir : être soigné s'il est malade, être vacciné, avoir accès à l'eau potable et aux toilettes, être bien nourri pour grandir en bonne santé. C'est l'un des droits de la CIDE : « Chaque enfant a droit à un niveau de vie suffisant et à jouir du meilleur état de santé possible » (Articles 3,6, 24, 26 et 27). D'après l'article 24 de la Convention, chaque enfant a droit aux meilleurs soins de santé possible, à l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et, bien sûr, à l'information qui peut l'aider à rester en bonne santé. Ses parents doivent veiller à le protéger contre les maladies et les accidents et l'emmener chez le docteur quand c'est nécessaire. Chaque enfant a droit à l'eau potable et à une bonne nourriture. Les enfants et les adultes ont le droit de savoir comment rester en bonne santé.



POUR ALLER PLUS LOIN



<https://my.unicef.fr/contenu/comprendrele-droit-la-sante>

https://www.unicef.fr/sites/default/files/atoms/files/unicef_pollutionair_web.pdf



© Freepik

Séance 1 : Connaître son droit : C'est quoi le droit à la santé ?



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Pour un groupe de 12 enfants, environ 30 photos représentant l'éducation (pages suivantes).

Marqueurs, peinture, rouleau de papier blanc, feuilles A4.



Durée

1h.



Lieu

Intérieur.

L'ACTIVITÉ À MENER

Nous vous proposons d'animer un « photo-discussion ». Cette méthode permet aux élèves d'échanger entre eux sur un sujet commun. À partir des échanges du groupe, l'animateur.rice propose de transformer ce temps de discussion en une fresque qui pourra s'accrocher sur un mur du centre.

LE DÉROULEMENT

Photo-discussion :

L'animateur.rice dispose des photos sur la table et invite chaque participant à choisir une photo avec pour consigne : « **Choisissez une photo qui représente pour vous la santé. Une photo qui vous parle, qui résonne en vous** ». Au bout de 5 min, les participants peuvent prendre la photo choisie. Si 2 participants ont choisi la même photo, cela ne pose aucun problème, quand l'un aura pris la parole, il donnera la photo à l'autre participant. Le placement des enfants doit être fait de telle manière que chacun puisse voir et être vu de l'ensemble du groupe. Le cercle est à privilégier.

La prise de parole :

L'enfant qui le souhaite montre sa photo au reste du groupe et

explique les raisons de son choix.

D'autres enfants peuvent compléter et/ou poser des questions à l'enfant qui a pris la parole. Les enfants présentent leur photo chacun leur tour. Nous vous conseillons une prise de parole spontanée et non dans le sens du groupe.

Le rôle de l'adulte :

L'animateur.rice distribue la parole si nécessaire, remercie après les interventions des participants et reformule en une ou deux phrases ce que vient de dire l'enfant pour s'assurer de la compréhension de tous. Il doit être régulateur en cas de besoin (blague/contradictions) et être vigilant aux émotions du groupe.

Parfois la photo discutée peut-être vectrice de sujets personnels et d'émotion. Une fois que chaque enfant a parlé de sa photo, l'adulte rassemble les idées exprimées et invite les enfants à se saisir des matériaux qu'ils veulent utiliser puis, se répartissent l'espace sur la fresque blanche.

Chacun représente ce qu'il a évoqué lors du photo-discussion, pourra y coller sa photo et écrire le sujet qu'il a choisi.

Ex : Je pense qu'une partie de la santé c'est de manger sainement car on permet à notre corps de rester en forme. Je dessine sur une partie de la fresque un fruit/légume, je colle la photo à côté de mon dessin et j'écris en gros « l'alimentation ». Si différents aspects de la santé n'ont pas été choisis par les enfants. Vous pouvez coller les photos restantes sur la fresque.



© UNICEF/UN040446/Panjeta



© UNICEF/UN0281727/Pirozzi



© UNICEF/UN1328691/Viet Nam/Truong Viet Hung



© UNICEF/UN0201126/Maloletka



© UNICEF/UN0259985/Raab



© UNICEF/UN0284876/Filippov



© UNICEF/UN0284882/Filippov



© UNICEF/UN0328779/Nazer



© UNICEF/UN0338832/Zhanibekov



© UNICEF/UN071084/Matas



© UNICEF/UNI11833/Pirozzi



© UNICEF/UNI369928/



© UNICEF/UNI342695/Panjwani



© UNICEF/UN0219174/Bell



© UNICEF/UNI206765/Fesser



© UNICEF/UNI296678/Simons





© UNICEF/UNI333309/ Bhardwaj



© UNICEF/UNI335164/Desjardins



© UNICEF/UNI335251/ Bhardwaj



© UNICEF/UNI336491/Wilson



© UNICEF/UNI336727/Translieu/Nyaberi



© UNICEF/UNI336740/Translieu/Nyaberi



© Freepik



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Bandes de papiers pour fresque, feutres, stylos, crayons de couleurs, peinture, paillettes, plumes.



Durée

1h.



Lieu

Intérieur.

Séance 2 : Protect'covid-19

L'ACTIVITÉ À MENER

- Les enfants mettent des mots sur les événements survenus pendant la première partie de l'année 2020 (fermetures d'écoles, confinement etc.)
- Les enfants créent des affiches sur les gestes barrières

LE DÉROULEMENT

1^{ère} partie-Discussion :

L'animateur.ice mène une discussion sur la pandémie du coronavirus et ses effets dans la vie des enfants.

Exemples de questions :

- comment avez-vous vécu le confinement ?
- qu'avez-vous apprécié et moins aimé ?
- comment vous sentez-vous face à cette nouvelle année scolaire ?

Le rôle de l'animateur-trice

L'animateur-ice distribue la parole si nécessaire, remercie après les interventions des participants et reformule en une ou deux phrases ce que vient de dire l'enfant pour s'assurer de la compréhension de tous. Il/elle doit être régulateur.ice en cas de besoin (blague/contradictions) et être vigilant.e aux émotions du groupe. Par ailleurs, si un enfant se confie sur des actes de maltraitements subies pendant le confinement, il faudra veiller à alerter rapidement la direction de votre structure.

2^{ème} partie-sensibilisation aux gestes barrières :

- L'animateur.ice rappelle aux enfants qu'il est important de respecter les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres du coronavirus.

Les enfants peuvent visionner la vidéo des Miraculous expliquant les gestes barrières : https://www.youtube.com/watch?time_continue=12&v=cWmkPhKkRtw&feature=emb_logo

- Les enfants choisissent les matériaux qu'ils veulent utiliser, se répartissent autour des fresques blanches puis écrivent ou dessinent quelques gestes barrières.
- Une fois les fresques terminées, elles peuvent être présentées aux autres enfants et installées de manière visible de tous.

Pour aller plus loin : découvrez des affiches sur les gestes barrières à télécharger gratuitement : <https://my.unicef.fr/contenu/deconfinement-et-gestes-barrieres-des-outils-pour-sensibiliser-les-enfants>



© Freepik



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Deux feuilles,
marqueur,
chronomètre



Durée

10 min

Séance 3 : Défis autour de l'alimentation

L'ACTIVITÉ À MENER

Plusieurs défis

Cette séance comporte plusieurs défis qui ont pour objectifs d'encourager les enfants à consommer des fruits et légumes locaux et de saison.

DÉFI N°1- QUIZZ DES FRUITS ET LÉGUMES

LE DÉROULEMENT

Préparer deux panneaux «Vrai» et «Faux», puis les disposer dans deux endroits différents de la salle.

Rassembler les élèves au milieu de la salle, et poser les questions du quizz (ci-dessous). Inviter les enfants à se placer devant les panneaux qui correspondent à leurs opinions.

Quizz :

Vrai ou Faux : Le haricot vert est un fruit (Vrai : il est le produit d'une fleur, ce qui définit les fruits)

Vrai ou Faux : la saison des fraises s'étale d'avril à août (Vrai)

Vrai ou Faux : 20 % de Français mangent des tomates en hiver (donc hors saison) (Faux, 75 %)

Vrai ou Faux : l'avocat est un légume (Faux)

Vrai ou Faux : Si on ne mange pas de fruits et légumes, on attrape une maladie appelée le scorbut (Vrai)

Vrai ou Faux : la pomme est un fruit d'automne (Faux de toute saison)

Vrai ou Faux : Le citron est un fruit d'hiver (Vrai)

Vrai ou Faux : le concombre se consomme toute l'année (Faux)

Vrai ou Faux : Faire pousser des tomates en hiver produit 2 fois plus de gaz à effet de serre qu'en été (Faux, 7 fois !)

Vrai ou Faux : Les tomates sont des fruits

À la fin du défi : À l'issue de l'activité, l'animateur propose un débrief sur l'importance de consommer des fruits et légumes de saison. Expliquer aux enfants que consommer des fruits et légumes de saison permet de répondre à nos besoins nutritionnels. En hiver, notre corps a besoin de nutriments qui se trouvent dans des fruits et légumes hivernaux tandis qu'en été notre corps réclame davantage des fruits et légumes gorgés d'eau. Ajouter que la consommation de fruits et légumes hors saison encourage les agriculteurs à utiliser des engrais chimiques mauvais pour notre environnement.



© UNICEF/UNI206765/Fesser

Séance 3 : Défis autour de l'alimentation

DÉFI N°2- LE RELAIS LÉGUME



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Cagette ou récipient
en plastique, liste
de légumes et
photos à télécharger
(pages suivantes)
chronomètre



Nombre d'enfants min/max :

5/12



Durée

12 min.

LE DÉROULEMENT

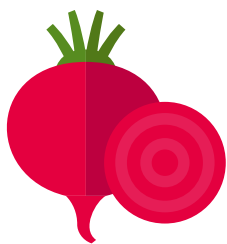
Les enfants se placent en file indienne. Ils marchent jusqu'à une cagette (ou récipient en plastique/verre) où se trouvent des noms de légumes et des photos. Ils récupèrent la photo d'un légume et son nom puis les posent à côté de la photo, reviennent vers la file indienne, tapent dans la main de l'enfant suivant et se dirigent vers la cagette.

Le but du jeu est de réaliser le meilleur temps possible et évidemment que toutes les réponses soient correctes.

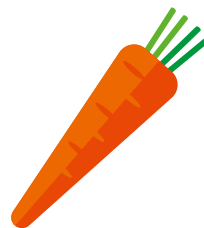
Si le nom et le légume ne sont pas correctement associés, les enfants perdent 10 secondes.

Vous pouvez réaliser le relai plusieurs fois !

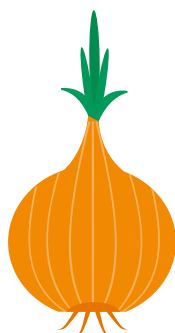
Légumes à photocopier et à découper



Betterave



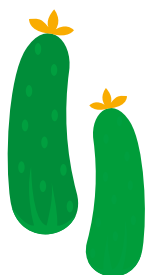
Carotte



Oignon



Aubergine



Concombre



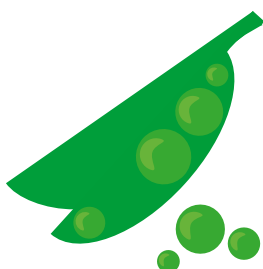
Cornichon



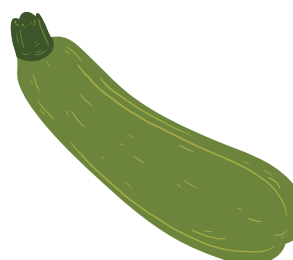
Courge



Haricot vert



Petit pois

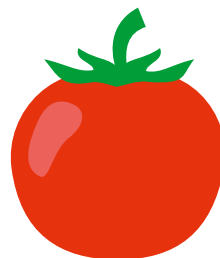


Courgette

Légumes à photocopier et à découper



Poivron



Tomate



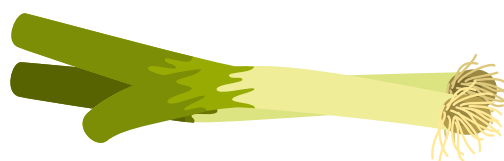
Choux



Endive



Epinard



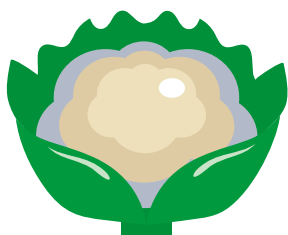
Poireau



Salade



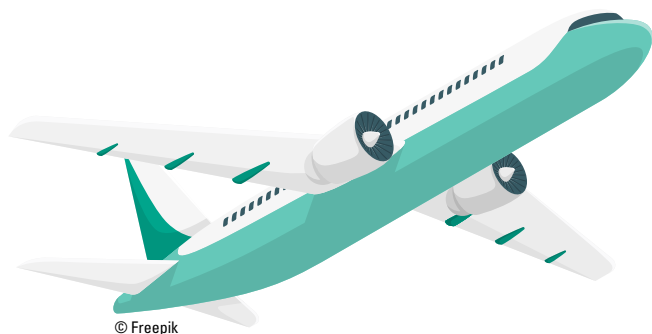
Artichaut



Chou-fleur



Brocoli



© Freepik

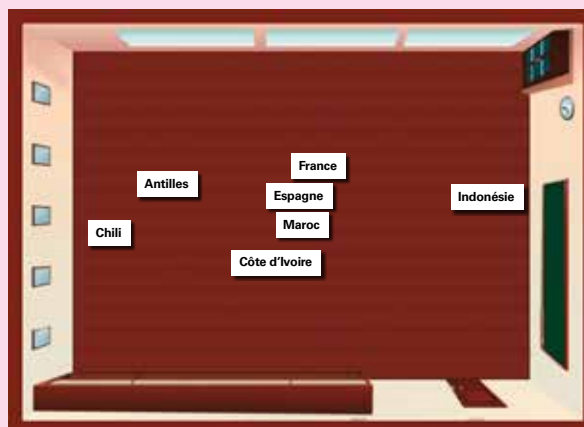
Séance 3 : Défis autour de l'alimentation

DEFI N°3 - ORIGINE DES FRUITS ET LÉGUMES

LE DÉROULEMENT

Une grande partie des fruits et légumes que nous consommons sont importés de pays du monde entier. Ce jeu permet aux enfants de découvrir l'origine géographique des fruits et légumes.

Ecrire les noms des pays puis placez-les dans la salle de façon à reproduire une carte mondiale géante comme ci-dessous :



Modèle de disposition des étiquettes dans la salle

Posez la question suivante aux enfants « **Parmi les pays dans la salle, d'où peuvent provenir les bananes ?** » demandez aux enfants de se positionner sur le pays qui correspond à leur choix puis, lorsque tous les enfants se sont placés près d'une étiquette, indiquez leur la bonne réponse. Précisez ces fruits et légumes peuvent également venir d'ailleurs (par ex : les bananes peuvent venir des Antilles mais aussi de Côte d'Ivoire).

Exemple d'origine de fruits/légumes :

- Les bananes peuvent venir des Antilles (Martinique et Guadeloupe)
- Les courgettes peuvent venir d'Espagne
- Le cacao peut venir de Côte d'Ivoire
- Les tomates peuvent venir du Maroc
- La vanille peut venir d'Indonésie
- Les avocats peuvent venir du Chili

À la fin du défi : À l'issue de l'activité, rappeler aux enfants que pour faire venir un aliment d'un pays lointain jusqu'à nos supermarchés, il faut utiliser des bateaux et des camions qui font de longs trajets et qui contribuent à polluer la planète. Il vaut donc mieux choisir des aliments qui viennent de France ou de nos régions.



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Feuilles, marqueurs et chronomètre



Nombre d'enfants min/max :

5/12



Durée

12 min.



© Freepik



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Appareils photos, colle, peinture, carton, 3 poubelles, plusieurs cartons de grandes tailles.



Durée

1h.



Lieu

Intérieur.

Séance 4 : Vie du centre : Le tri sélectif pour l'accueil

L'ACTIVITÉ À MENER

Le but de l'activité est d'installer des poubelles de tri à disposition des enfants leur permettant de trier facilement, ainsi que d'installer un coin de récupération simple d'utilisation pour les familles. Rappel de l'organisation française du tri (à préciser en fonction

de la commune) :

- Vert : bouteille, verre (non nécessaire pour les enfants)
- Bleu : magazine, papier, journal...
- Jaune : emballage plastique vide

Pour aller plus loin : Noir : déchets organiques restes alimentaires

LE DÉROULEMENT

CONSTRUCTION DES POUBELLES :

Pour commencer, demander aux enfants de prendre en photo ou de dessiner les déchets correspondants à chaque poubelle. L'adulte imprime ensuite ces photos qui seront plastifiées pour accrocher sur les poubelles. Les 3 poubelles doivent être dans un matériau pouvant être peint. Si ce n'est pas possible, on peut utiliser du papier crépon. Il suffit ensuite de peindre une poubelle en bleu et une en jaune. Accrocher ensuite les photos plastifiées sur chacune des poubelles. Il est possible de créer autant de tri de poubelles que nécessaire à l'accueil.

Il est également possible de faire jouer les enfants sur le tri : avoir des cartons de couleur et leur donner des objets à trier. Une « inauguration » festive de cet espace peut également être prévue afin de sensibiliser les familles. Les poubelles peuvent être en forme de montres, d'animaux ou même d'objets recyclés (forme de canette, de bouteilles.).

CONSTRUCTION DU COIN RÉCUPÉRATION :

Faire dessiner chaque matériel de récupération sur une feuille par les enfants : rouleaux de papier toilette, bocal en verre, bouchons plastiques, cartons... Le matériel peut aussi être écrit en plus du dessin des enfants. Il suffit d'accrocher une affiche sur un grand carton, l'ensemble des cartons est ensuite disposé sur une table à disposition des familles : **voilà un coin récup' pour l'année !**



© Freepik

Activité temps fort

Rencontre avec un.e infirmie.ère scolaire

L'ACTIVITÉ À MENER

Les enfants rencontrent un.e infirmier/ère scolaire afin de découvrir ses missions. Cette activité permet aux enfants de découvrir un métier dans le domaine de la santé, et d'échanger sur ce qu'ils ont appris dans les activités du cycle « droit à la santé et à un environnement sain ».

LE DÉROULEMENT

Prendre rendez-vous avec un.e infirmier/ère scolaire pour programmer une rencontre. Au préalable, n'hésitez pas à rencontrer l'infirmier/ère avant la visite, afin d'envisager les sujets qui pourraient être abordés le jour J. Enfin, avant la rencontre, demandez aux enfants de réfléchir aux questions qu'ils souhaiteraient poser à l'infirmier/ère.



Le droit aux loisirs

OBJECTIFS DU CYCLE

Comprendre que les enfants ont droit aux loisirs.

QUE DIT LA CIDE ?

C'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE*) : tous les enfants ont le droit de jouer, d'avoir des loisirs, des activités sportives, culturelles et artistiques pour développer leurs talents et apprendre les valeurs liées à la vie en société (article 31). La Convention insiste sur l'importance de l'accès aux activités de loisir dans des conditions d'égalité et sur le droit d'avoir des jeux et des activités de loisirs adaptés à son âge. L'article 31 explique que « l'enfant a le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »

LE CHIFFRE À RETENIR

Selon la 3^e Consultation nationale des 6-18 ans en France en 2016, 26 % des enfants en France ne pratiquent aucun sport et 38 % ne pratiquent aucun loisir tel que le dessin ou la musique.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Pour grandir et se développer, un enfant a besoin de temps libre pour jouer, courir, faire du sport, imaginer, créer... Ce droit permet à l'enfant de se divertir et de grandir dans un climat heureux. Il permet de réaliser d'autres droits, par exemple le droit d'être entendu, le droit à l'éducation.

Il favorise le développement de l'enfant et sa concentration à l'école. Ce droit nous semble naturel. Et pourtant, des millions d'enfants dans le monde ne disposent pas du temps ou des conditions nécessaires pour s'amuser. Certains enfants ont des emplois du temps très chargés qui ne laissent pas de place à des activités plus spontanées ou improvisées. D'autres enfants vivent dans un lieu de vie qui n'est pas sûr. Ils ne peuvent pas sortir de chez eux pour retrouver leurs amis. Dans les pays en développement, beaucoup d'enfants n'ont pas accès à des activités récréatives, à cause de la pauvreté et des guerres. Le jeu n'est plus une priorité. Dans certaines villes et certains pays, l'accès aux loisirs reste payant. Heureusement, parfois, des aménagements sont mis à disposition en fonction des revenus des parents. Les enfants ont alors accès aux loisirs, quel que soit le niveau de revenus de leurs parents. Par ailleurs, l'école est aussi souvent un lieu de jeux et d'activités, mais beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école car ils doivent travailler pour assurer la survie de leur famille.



<https://my.unicef.fr/contenu/comprendrele-droit-aux-loisirs>

Séance 1 : Une cour à égalité



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Un espace de discussion confortable, un bâton de parole si grand nombre d'enfants, de quoi écrire les idées et les décisions prises par le groupe.

Marqueurs, rouleau de papier blanc, feuilles A4.



Lieu

Intérieur

L'ACTIVITÉ À MENER

L'activité consiste à se demander si l'utilisation de la cour de récréée est égalitaire et de décider ensemble de la manière dont le collectif va œuvrer pour défendre cette égalité. Selon le dernier rapport de la consultation des 6-18 ans organisée par L'UNICEF, « l'inégalité des sexes s'installe dès l'enfance, avec des filles davantage privées de « lieux de sociabilité amicale et de loisirs ». Le rapport démontre que les filles ne se mélangent pas aux garçons dans les cours de récréation. Majoritairement, les garçons occupent le centre de la cour et les filles se retrouvent en périphérie.

Nous vous proposons d'échanger autour de l'utilisation de la cour de récréée, qu'on soit une fille ou un garçon et d'en décider de possibles nouvelles utilisations.

LE DÉROULEMENT

La discussion peut être enclenchée par un photo discussion, par une question écrite en grand sur le mur ex : l'utilisation de la cour est-elle égalitaire ? Par un sondage réalisé au préalable etc..

Le mode de concertation doit s'adapter à votre groupe. Si la parole est libre, (on attend par parole libre une ambiance d'écoute de chacun), une discussion collective correspond à votre groupe. Si en revanche, il y a quelques difficultés, des « groupes » dans le groupe alors il sera nécessaire d'utiliser un moyen permettant aux enfants de s'exprimer de manière anonyme.

Enfin, si à la suite de la concertation, l'ensemble du groupe semble d'accord sur le fait que l'utilisation de la cour est égalitaire alors faut-il changer les règles d'utilisation de la cour ?

Après avoir posé les questions qui permettront d'identifier la ou les problématiques (voir plus haut), viendra le temps des propositions de solutions.

Pour chaque problématique soulevée, les enfants peuvent proposer une ou plusieurs solutions. Une première solution peut être amendée et enrichie par un autre enfant. Il faudra toujours demander à l'enfant qui a énoncé une solution si l'ajout de l'autre enfant lui convient et si cela ne dénature pas sa proposition. Auquel cas, il faudra en faire une nouvelle proposition.

Ex : pensez-vous que les filles occupent la cour de la même manière que les garçons ?

Pourquoi ? Quels en sont les avantages ?

Est-ce qu'il arrive que les filles jouent au centre de la cour ? Pourquoi ? Quels en sont les avantages ?

Quelques soient les questions posées et les réponses apportées, la mise en œuvre prendra du temps.

Il faudra « tester » les options, reprogrammer une discussion collective, nommer des « enquêteurs » qui pourraient demander aux enfants ce qu'ils en pensent et être rapporteur lors d'une prochaine discussion collective.

Beaucoup d'articles et d'exemples sont disponibles sur internet. On y trouve des propositions telles que : permettre les jeux de ballons un jour sur deux, délimiter les endroits pour danser, chanter, retirer les bancs et mettre des chaises. Mettre à disposition de nouveaux jeux de cour, des pneus, des cordes, des boîtes.



© UNICEF France

Séance 2 : Organiser un temps de forum

L'ACTIVITÉ À MENER

Le forum est un temps de parole collectif. Il permet au groupe de se réguler, d'échanger sur des situations bien ou mal vécues ou de prendre des décisions collectives.

Il peut être organisé à tout moment de la journée



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Groupe de 8 à 15 enfants de 8 – 11 ans dans un espace tranquille et agréable, avec mobilier facilement déplaçable.

Un forum peut durer aussi longtemps que le veulent les enfants.

LE DÉROULEMENT

L'espace doit être aménagé de manière à voir et à être vu. Tout le monde est assis confortablement. L'adulte explique les consignes du Forum.

La parole est libre et régulée tant qu'elle ne met personne en insécurité (discriminations, moqueries.). Un outil de gestion de la parole peut être installé en fonction du nombre d'enfants et du sujet (bâton de parole, signe de l'enfant au distributeur de parole, pion d'une certaine couleur qu'il dispose devant lui) Quelqu'un est chargé de « réguler » la parole. Il intervient pour faire respecter l'ordre de demandes de prises de paroles, il reformule si besoin, intervient quand la parole enfreint les règles de sécurité de chacun, et l'utilisation du « je » pour donner son avis.

Le temps est compté. Les enfants savent combien de temps dure le forum, la décision peut être prise collectivement. Pour les plus petits, il est expliqué devant l'horloge à quel moment s'arrête le forum.

Le sujet est partagé. Tous les enfants ont les mêmes possibilités

dans la proposition de sujets de forum.

Il peut aller voir l'adulte ou l'enfant identifié comme l'animateur du prochain forum et lui proposer son sujet, un tableau peut être mis à disposition ou bien encore une boîte à sujets de forum s'il est préférable de garder un certain anonymat ou secret.

Le sujet varie en fonction des besoins du groupe. Il peut aborder un sujet de régulation de groupe, ex : conflit, règles de vie à discuter, choix des activités, décisions collectives qui impacte le groupe (changement de la disposition des meubles, dépense d'une somme d'argent pour le centre)

Si différents sujets sont à aborder, il est important de préciser lorsque la discussion va s'arrêter pour que chacun puisse prendre la parole s'il le souhaite.

Les récoltes sont faites. Pendant le forum, quelqu'un est chargé de prendre des notes pour pouvoir rendre compte aux participants et non-participants, la nature des échanges, les sujets discutés et décisions prises ou à prendre prochainement (avec un vote par exemple).



© iStock

Séance 3 : Zoom sur



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Un accès à internet en fonction du sujet, des affiches, de quoi écrire.



Durée

Préparation entre 30' et 1h – menée : envi.20 min.



Lieu

Intérieur/extérieur

L'ACTIVITÉ À MENER

Le « zoom sur » est un temps d'expression orale d'un enfant face à un autre groupe d'enfants. Il permet à l'enfant « meneur » de présenter quelque chose au groupe. Cela peut être un objet, un sport, une ville, un plat.

Ce qui anime la présentation de l'enfant c'est son amour ou sa connaissance pour ce « quelque chose ». Pendant la présentation, l'enfant peut avoir avec lui des accessoires, des affiches, des objets, des photos.

LE DÉROULEMENT

L'activité se déroule en 2 temps. La première consiste à préparer la présentation orale de l'enfant. Il faut définir le sujet ainsi que les différentes étapes. Ex pour le judo : origine du sport, nombre de pratiquants, explication des dans et de la tenue etc..

Peut-être que la présentation méritera des accessoires, une affiche, un objet à faire circuler entre les mains du public. Une répétition du zoom sur est peut-être nécessaire pour que l'enfant s'entraîne.

La seconde est la présentation devant les autres enfants. Il est important de cadrer ce moment par des règles d'écoute. Un zoom sur dure environ 10 min mais rien ne vous empêche de le faire durer !

L'adulte aide l'enfant si besoin, un temps de questions est proposé à la fin de la présentation. Un affichage pérenne peut être fait à la suite de la présentation. Nous vous conseillons de nommer un animateur.rice référent qui permettra aux enfants d'identifier la personne vers qui se tourner. Il pourra aller voir l'adulte pour « s'inscrire ». Un affichage peut aussi permettre de s'inscrire dans l'accueil de loisirs.



Séance 4 : Mix de jeu

L'ACTIVITÉ À MENER

Le principe du mix de jeu consiste à mélanger deux ou trois règles de jeux différents pour en créer un nouveau.

LE DÉROULEMENT

Choisir deux jeux avec les enfants et décortiquer les règles de ceux-ci.

Noter le "but du jeu" + "principe global", une colonne pour "les droits" et une colonne pour « les interdits » suivis des conséquences.

Ex : Foot

But du jeu / Principe global : 2 équipes de 11 joueurs se passent le ballon avec le pied pour marquer des buts. L'équipe qui a mis plus de buts gagne. Le terrain fait 50 mètres sur 12.

Droits :

- Les passes avec le pied
- Courir avec le ballon
- Le gardien peut toucher le ballon avec les mains

Interdits :

- Toucher le ballon avec les mains
- Faire des tacles – Carton rouge
- Sortir du terrain – Touche ou corner
- Etc..

Et c'est parti pour le mix ! Les enfants peuvent se réunir par 3 ou 4 et créer leur propre jeu, ils pourront ensuite l'exposer aux autres enfants.

Le groupe peut aussi rester ensemble, faire des propositions et voter.

L'adulte est là pour réguler et reformuler les propositions des enfants. Il leur permet de se projeter dans le nouveau jeu.

Une fois les règles validées, c'est l'heure de tester ! De modifier les règles si nécessaires et de trouver un nom à votre nouveau jeu !



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

De quoi écrire vos idées !



Durée

2 h.



Lieu

Intérieur.

 1 DEFINITION D'UN ENFANT	 2 MEMES DROITS POUR TOUS	 3 INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT	 4 RENDRE LES DROITS REELS	 5 ROLE DE LA FAMILLE	 6 VIE, SURVIE ET DEVELOPPEMENT	 7 NOM ET NATIONALITE
 8 IDENTITE	 9 NON-SEPARATION DES FAMILLES	 10 CONTACT AVEC LES PARENTS A L'ETRANGER	 11 PROTECTION CONTRE LES ENLEVEMENTS	 12 RESPECT DE L'AVIS DES ENFANTS	 13 LIBRE PARTAGE DES IDEES	 14 LIBERTE DE PENSEE ET DE RELIGION
 15 CREER OU REJOINDRE DES GROUPES	 16 PROTECTION DE LA VIE PRIVEE	 17 ACCES AUX INFORMATIONS	 18 RESPONSABILITE DES PARENTS	 19 PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE	 20 ENFANTS PRIVES DE FAMILLE	 21 ENFANTS ADOPTES
 22 ENFANTS REFUGIES	 23 ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	 24 SANTE, EAU, NOURRITURE, ENVIRONNEMENT	 25 REVOIR LE PLACEMENT DE L'ENFANT	 26 AIDE DES GOUVERNEMENTS	 27 NOURRITURE, VETEMENTS ET LOGEMENT SUR	 28 ACCES A L'EDUCATION
 29 OBJECTIFS DE L'EDUCATION	 30 CULTURE, LANGUE ET RELIGION DIFFERENTES	 31 REPOS, JEU, CULTURE ET ARTS	 32 PROTECTION CONTRE LE TRAVAIL DANGEREUX	 33 PROTECTION CONTRE LES DROGUES	 34 PROTECTION CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES	 35 PREVENTION DE LA VENTE ET DE LA TRAITE
 36 PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION	 37 ENFANTS EMPRISONNES	 38 PROTECTION EN TEMPS DE GUERRE	 39 RETABLISSEMENT ET REINTEGRATION	 40 ENFANTS AYANT DESOBEI A LA LOI	 41 APPLICATION DES MEILLEURES LOIS	 42 CONNAISSANCE DES DROITS DE L'ENFANT

43-54



FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION

CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

unicef 
pour chaque enfant



UNICEF, pour chaque enfant

Imaginez un monde...

... où chaque enfant a un endroit décent où dormir, suffisamment à manger, une salle de classe, et une santé lui permettant d'apprendre, de se développer et de s'épanouir.

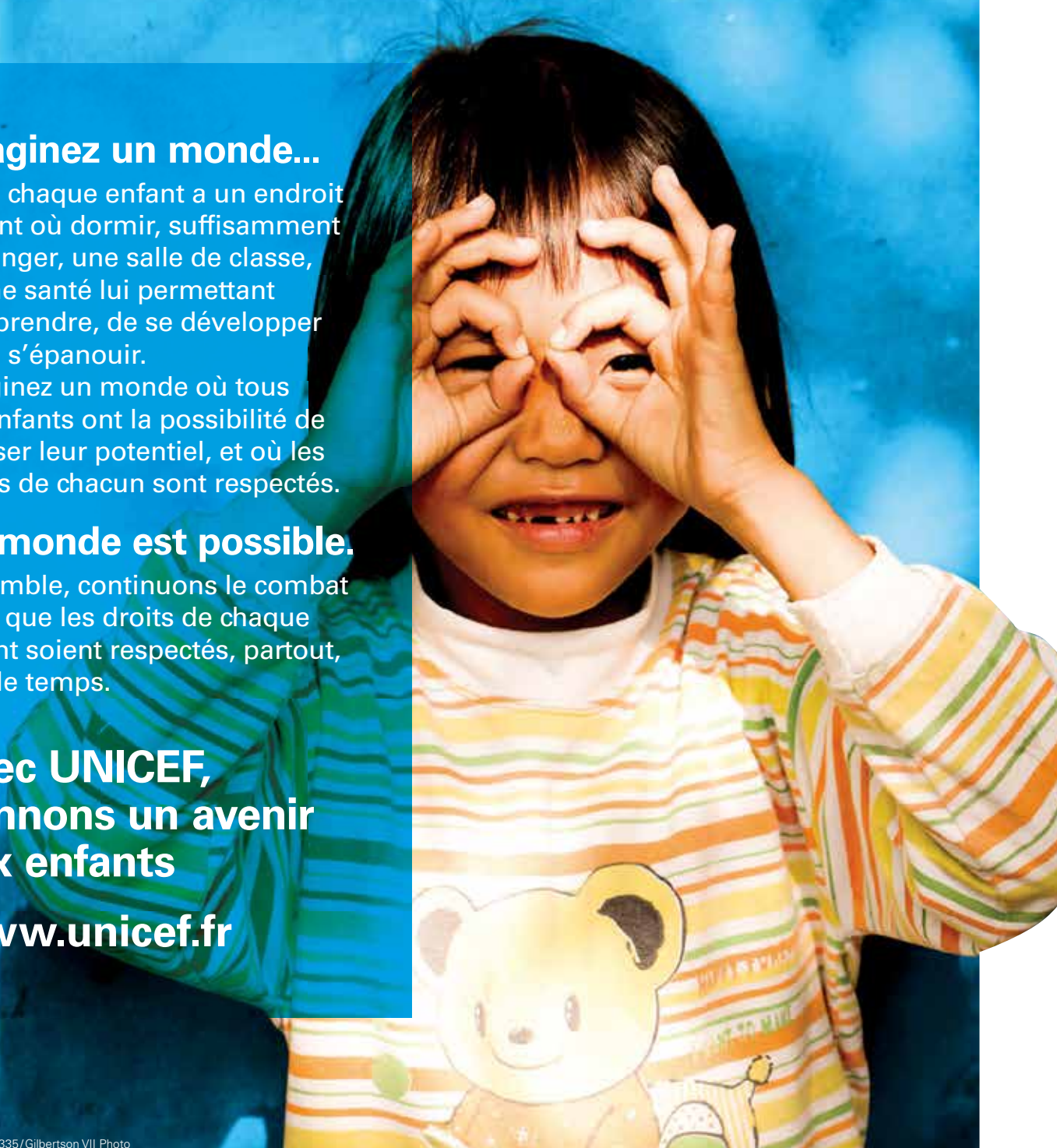
Imaginez un monde où tous les enfants ont la possibilité de réaliser leur potentiel, et où les droits de chacun sont respectés.

Ce monde est possible.

Ensemble, continuons le combat pour que les droits de chaque enfant soient respectés, partout, tout le temps.

**Avec UNICEF,
donnons un avenir
aux enfants**

www.unicef.fr



© UNICEF/UNI189335/Gilbertson VII Photo

unicef 
pour chaque enfant



CIDE30 ANS
CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT